



**60 ANS  
D'ENGAGEMENT  
ET NOS COMBATS  
CONTINUENT**

---

## **Le projet associatif**

### **Le mot du Président de l'Adapei de la Haute-Garonne L'AVENIR, ENSEMBLE ET AUTREMENT**

A la fin des années 50, au milieu des « Trente Glorieuses », cette période de forte croissance économique qui a suivi la fin de la Seconde Guerre Mondiale et qui a permis l'amélioration des conditions de vie de la plupart des habitants de nos pays développés, une partie de la population française restait en marge, celle des personnes handicapées.

A l'époque, on ne parlait pas, ou peu, des personnes handicapées mentales, on ne les voyait pas, ou peu, car elles restaient confinées au sein de leurs familles, ou des hôpitaux psychiatriques quand la famille n'était plus là, on ne faisait rien pour elles, ou si peu.

Quelques parents, militants, d'enfants en situation de handicap, devant ce constat, se sont alors engagés pour leur trouver des solutions, un accompagnement adapté au handicap de chacun et se sont regroupés pour créer une association. C'est ainsi qu'est née l'Adapei de la Haute-Garonne, en décembre 1958.

L'action de tous ces pionniers, en France car cette prise de conscience ne se limitait pas au département bien sûr, a débouché sur la création d'un mouvement parental national, l'Unapei, à laquelle l'Adapei 31 est affiliée depuis 1962. Dans cette dynamique, un réseau important de structures a été développé, appuyé sur des professionnels de plus en plus qualifiés. Le détail de ses structures, créées par l'Adapei 31 cherchant au fil des ans à offrir des solutions adaptées à ces personnes vulnérables, sera exposé plus loin dans ce Projet Associatif.

En 2012, devant la complexité à gérer tous ces établissements, et soucieuse de pouvoir se recentrer sur ses missions de militantisme associatif, l'Adapei de la Haute-Garonne, se rapprochant alors des Adapei du Tarn et du Gers, également affiliées à l'Unapei, a fondé avec elles l'Agapei, une association de gestion à laquelle la gestion des établissements des trois départements fut alors confiée.

Il était donc devenu important, et même indispensable, de réactualiser notre Projet Associatif, le précédent ayant été écrit avant la création de l'Agapei. Je suis heureux que ce nouveau Projet Associatif soit le fruit d'un travail en commun avec les autres Adapei fondatrices de

l'Agapei, avec qui nous partageons les mêmes valeurs, faisons les mêmes analyses de la situation des personnes en situation de handicap et en déduisons les mêmes priorités. Ce Projet Associatif est en grande partie commun avec ceux des Adapei du Gers et du Tarn, à l'exception bien évidemment des spécificités locales, qu'elles soient historiques, géographiques, démographiques, économiques ou politiques. Il est tout entier tourné vers les personnes en situation de handicap mental et à leur service. Les temps changent et nous nous devons d'inventer, de créer des réponses aux nouveaux besoins, aux envies, de promouvoir des orientations axées sur la réussite, enfin, d'une société accueillant toutes les singularités, une Société Inclusive. Le plan d'actions, qui figure à la fin de ce Projet Associatif, traduit ces orientations et donnera lieu à un suivi régulier, qui sera présenté aux adhérents de l'Adapei 31, au minimum à chacune de ses Assemblées Générales.

> [Télécharger la plaquette de notre projet associatif](#) <sup>[1]</sup>

---

**Source URL:** <https://www.adapei31.com/le-projet-associatif-adapei-31>

**Links**

[1] <https://www.adapei31.com/sites/adapei31.com/files/pdf/paagapei31.pdf>